

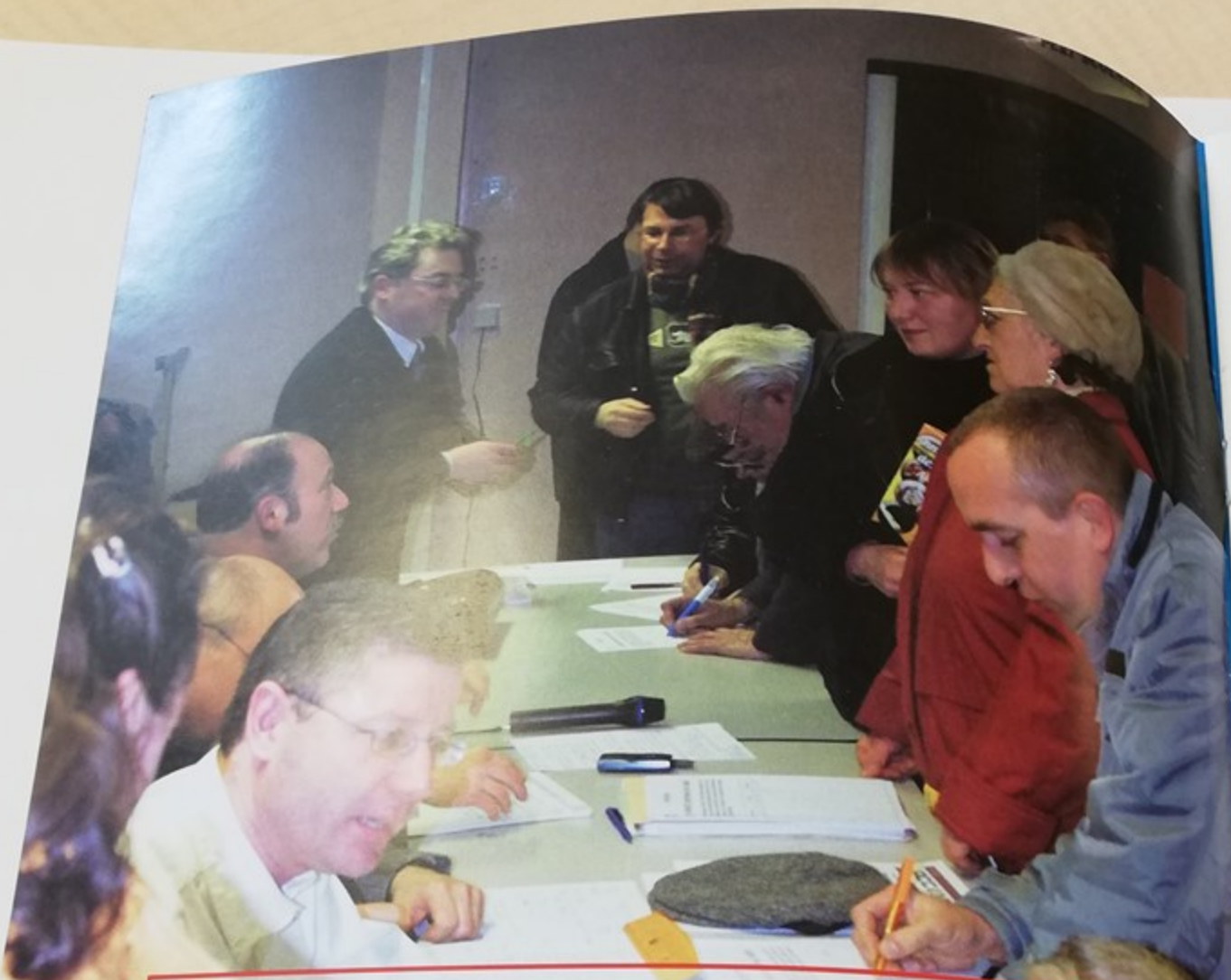


Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N°29 - AVRIL 2003





Monsieur le Maire a appelé les citoyens de Montataire à signer et faire circuler la pétition lancée par la municipalité et adressée à M. Mancel, président du Conseil Général, pour que la ville obtienne la subvention prévue pour les travaux de l'axe Lénine-Jaurès-République.

Sommaire

- Scolaire
- Emploi
- Journée de la femme
- Logement
- Quartiers
- Jumelage

Les gens de pages

- Commémoration
- AFMA
- Vie associative
- Culture
- Etat-civil

Vivre !

N° 29 - Avril 20...

Directeur de la pub...

Directeur de la Com...

IP

Journaliste :

Photos :

Composition-Ma...

Composition
Imp...

Vivre ! M

Rue Anc

http :

Télé

Télé

Sommaire

	Pages
• Scolaire	4-5
• Emploi	6-7
• Journée de la femme	8
• Logement	9
• Quartiers	10-11
• Jumelage	12

Les gens de Montat' pages 13-20

• Commémoration	21-22
• AFMA	23-24
• Vie associative	24 à 27
• Culture	28-29
• Etat-civil	30

Vivre !

N° 29 - Avril 2003

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :
Jean-Paul Legrand
jp60.legrand@wanadoo.fr
06 15 11 76 68
03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :
Véronique Bendemagh,
Micheline Bordez,
Arnaud Couallier,
Bruno Giordano,
Chantal Maupas,
Fernand Tuil

Composition - Impression :
Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! Magazine officiel de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire
<http://www.mairie-montataire.fr>
Téléphone : 03 44 64 44 00
Télécopie : 03 44 64 44 05

Rien ne doit se décider sans les habitants



Avec le déclenchement de la guerre contre l'Irak, les dirigeants de la plus grande puissance du monde viennent de montrer une fois de plus leur arrogance, leur mépris des peuples, leur détermination à bafouer le droit international. Nul ne sait les conséquences réelles que leur attitude irresponsable aura sur le monde, mais on le sait d'expérience, la guerre est une atrocité aux résultats incalculables. Hélas, des milliers d'innocents vont périr à cause des vils intérêts des grands groupes financiers et pétroliers. Hélas, on peut s'attendre à une aggravation de la situation économique, avec son cortège de fermetures d'entreprises et de suppression d'emplois qui s'ajouteront à celles de ces derniers mois dans notre pays.

Tout indique qu'il est urgent que les peuples poursuivent leur mobilisation pour construire un nouvel ordre mondial, basé sur la Paix, la coopération, le développement.

Que ce soit au niveau international ou à l'échelle de notre commune, ce qui est décisif c'est bien la maîtrise par les gens des enjeux qui les concernent. Nous nous efforçons à Montataire de le faire en permanence avec tout le travail de développement de la démocratie locale comme en témoigne le présent magazine à l'occasion des réunions publiques de préparation du budget auxquelles plus de 500 montatairiens ont participé.

Nous souhaitons aussi que nos concitoyens puissent être acteurs de la construction de la Communauté de notre agglomération. Cette Communauté doit avoir une ambition qui réponde à vos besoins par l'apport de services plus efficaces et une dynamique d'agglomération qui favorise l'emploi, la culture, la solidarité, le bien-être. Elle doit pour ce faire fonctionner de façon démocratique, être beaucoup plus ouverte à vos préoccupations, vous associer à ses décisions. On ne peut pas accepter que Montataire se voit imposer des choix qu'elle ne partage pas. Ainsi les responsables des autres communes de l'agglomération veulent imposer le transfert de la collecte sélective des ordures ménagères à la Communauté alors que cela se traduirait par des hausses importantes de fiscalité pour les Montatairiens. Nous travaillons à résoudre ce problème dans un esprit constructif et pour que la Communauté permette de véritables coopérations. Vos élus vous informeront de l'état des dossiers de la Communauté et vous appelleront à intervenir pour que vous exprimiez ce que vous souhaitez. Rien ne doit se décider sans les habitants, tel est notre principe. Nous y tenons.

Votre Maire
Jean-Pierre Bosino

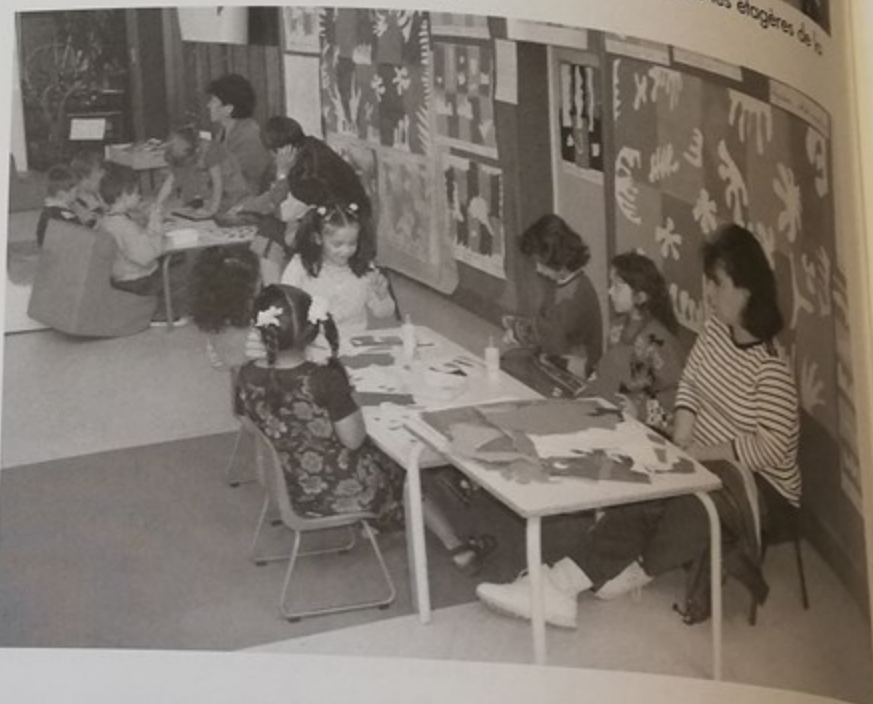
L'école maternelle, un atout pour l'enfant !

L'école maternelle est d'abord un lieu d'apprentissage, un lieu où l'enfant peut assouvir sa curiosité par le biais de moyens ludiques. L'enfant, objet de toutes les attentions n'est pas livré à lui-même puisqu'il est accompagné par l'enseignant dans ce parcours vers le monde adulte.

L'enfant y est écouté, stimulé, encouragé dans son besoin de comprendre son environnement. C'est aussi le lieu où l'enfant peut acquérir les moyens de devenir autonome, de construire sa personnalité.



On s'habille de sac poubelle pour peindre les étagères de la future bibliothèque



On découvre l'art



On apprend en jouant ou en faisant la cuisine



On salue le public, heureux d'avoir réussi à présenter son spectacle



Le matin on complète notre petit déjeuner avec des fruits, du lait, du fromage et des gâteaux...



Même dans la classe des deux ans on est capable d'écouter la maîtresse

Scolaire

L'école maternelle ou l'école de la parole

C'est notamment par l'apprentissage du langage que l'enfant se découvre et s'affirme. Outil essentiel pour entrer en communication, se socialiser, l'apprentissage du langage constitue le cœur des activités à l'école maternelle. Ainsi l'enseignant encourage les échanges entre les enfants, propose des activités qui leur permettent de parler, d'expliquer, d'exprimer. Le plaisir de jouer avec les mots, l'enfant le découvre aussi à travers les albums et les récits.

Ces premiers apprentissages constituent indéniablement des outils précieux pour réussir sa scolarité élémentaire.

Colonies 2003

Comme chaque année, la municipalité de Montataire organise, pour le plus grand plaisir de vos enfants, des centres de vacances aux mois de juillet et août dans différentes régions de France.

Les inscriptions commenceront début avril 2003 (places limitées). Renseignez-vous auprès du Service Scolaire - Mairie annexe, 104 rue Jean Jaurès
Tél. : 03 44 64 45 80.

Inscriptions scolaires 2003-2004

Depuis le 17 mars 2003, inscriptions des enfants nés en 2000 et dans la mesure des places disponibles des enfants nés en 2001.

S'adresser au Service Scolaire - Mairie annexe, 104 rue Jean Jaurès. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le samedi (ouverture exceptionnelle pendant tout le mois de septembre jusqu'à 18 h).

Se munir impérativement

- du carnet de santé
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent
- de la carte navette de sécurité sociale
- de la carte d'allocataire CAF.

Date limite d'inscription
le 15 mai 2003.

Inscriptions halte-garderie périscolaire

Ce service accueille des enfants scolarisés en maternelle dont les parents travaillent, le matin avant l'école de 7 à 8 h 20, le soir après l'école de 16 h 20 à 19 h et le mercredi de 7 à 19 h. Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou retirer un dossier d'inscription pour la rentrée 2003/2004.

Renseignez-vous au Service Scolaire
03 44 64 45 80 (Mairie annexe
104 rue Jean Jaurès).

Inscriptions Centre de loisirs

Les vacances scolaires approchent ! Pensez à inscrire votre enfant au Centre de Loisirs. S'adresser au Service Scolaire Mairie annexe,
104 rue Jean Jaurès.

Pour des raisons de responsabilité liées à l'accueil d'enfants mineurs, tout enfant qui ne sera pas inscrit ne sera pas autorisé à fréquenter le Centre de Loisirs.



Le PLIE, un accompagnement pour retourner sur le marché du travail

Entretien avec Jérémie Bourgeon, adjoint de direction du service social chargé du pôle insertion, qui nous présente dans cet entretien le PLIE qui a été mis en œuvre en 1999 pour permettre à des personnes privées d'emploi de se réinsérer sur le marché du travail.

Jérémie Bourgeon est lui-même le référent pour le PLIE au sein du CCAS.

Pouvez-vous nous présenter le PLIE ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi entre dans sa quatrième année d'existence ; cette structure a vocation à aider les personnes en difficulté à retrouver un emploi ; c'est donc d'abord un réseau de plusieurs institutions et associations. Historiquement les premières institutions étaient l'ANPE, la mission locale, le Centre d'Information du Droit des Femmes. Le Centre Communal d'Action Sociale de Montataire est officiellement entré dans le réseau du PLIE au début de cette année. D'autres associations et

institutions font partie du réseau et proposent des prestations de formation, de mise à l'emploi, d'accompagnement social et psychologique ; l'idée étant d'offrir aux bénéficiaires du PLIE un panel de services le plus vaste et intéressant possible pour les aider dans la réalisation de leur projet professionnel. Le PLIE a pour objectif au bout des 5 ans d'existence d'accompagner 1000 personnes et d'en mettre 300 à l'emploi. En ce qui concerne le Centre Communal d'Action Sociale de Montataire, l'objectif pour l'année est d'accompagner 50 bénéficiaires et d'en mettre 25 à l'emploi. Nous savons en effet que, comme dans tous les dispositifs, il y a des gens qui abandonnent pour des raisons diverses (déménagement, mariage, maladie, etc.). Pourtant le projet reste très ambitieux car le marché de l'emploi sur l'agglomération creilloise n'est pas très favorable et la conjoncture actuelle ne facilite pas les choses.

On compte comme remise à l'emploi les contrats à durée déterminée de plus de 6 mois et les contrats à durée indéterminée. On ne comptabilise donc pas les CES (Contrat Emploi Solidarité) qui, selon nous, sont des contrats précaires qui ne règlent malheureusement pas les difficultés en terme d'activité professionnelle.

Comment arrive-t-on au PLIE ?

D'abord par la presse. Par exemple en janvier dernier le magazine municipal a publié une information à ce sujet. Ensuite c'est de l'orientation. En ce qui concerne le CCAS, mes collègues qui

accueillent des personnes pour des aides facultatives ou l'insertion du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), peuvent être amenées à proposer le PLIE. Lorsqu'elles sont intéressées, je leur explique précisément de quoi il en retourne et si elles le souhaitent on constitue le dossier de candidature pour intégrer le dispositif. Il faut savoir que ce n'est pas une obligation, le PLIE n'ouvrant pas de droit à une allocation ; c'est vraiment basé sur la volonté de la personne d'arriver à réaliser un projet d'insertion professionnelle. Cela lui permet de bénéficier du réseau et des services du PLIE. Nous avons bien conscience que le PLIE est une solution parmi beaucoup d'autres. La relation est basée sur un lien de confiance entre le référent et le bénéficiaire : se voir régulièrement, faire le point sur la situation et faire une proposition qui corresponde au projet de la personne ; charge aussi aux bénéficiaires de renvoyer au référent son avis sur ce qui lui a été proposé, les démarches qu'il a faites, de dire non à une orientation.

Que se passe-t-il si une personne décide de quitter le dispositif à un moment ou un autre ? Il n'y a aucune sanction au niveau des prestations sociales qu'éventuellement elle perçoit ?

Non, il n'y a aucune obligation. Libre à la personne de se retirer quand elle le souhaite. Evidemment on lui demandera

pourquoi, pour comprendre ce qui n'a pas fonctionné.

Combien de temps dure un parcours d'insertion ?

Il n'y a pas de limitation de durée. Ça dure le temps qu'il faut. La durée du parcours dépend du nombre de difficultés que la personne rencontre pour la réalisation de son projet. S'il y en a plusieurs, évidemment, le parcours durera probablement plus longtemps que s'il n'y a qu'une difficulté à résoudre. Il peut y avoir des bénéficiaires qui sont confrontés à une situation sociale qui les éloigne beaucoup de leur projet. On peut par exemple intégrer le PLIE avec, comme premier objectif, d'établir un plan de suivi, de s'occuper de problèmes de logement, régler un problème de logement, l'objectif final restant l'insertion professionnelle.

Comment les gens réagissent-ils lorsque vous leur parlez du PLIE ?

Au départ les gens sont très enthousiastes. C'est ensuite que ça se complique car il faut arriver à leur faire admettre que pour réaliser leur projet ils doivent passer par des étapes intermédiaires parfois pour obtenir la qualification nécessaire à la réalisation de leur objectif professionnel. Mais ce qui est surtout difficile à gérer c'est l'urgence sociale. Les personnes sont confrontées à un besoin de revenu urgent, ce qui n'est pas forcément en adéquation avec le rythme que nécessite un parcours d'insertion professionnelle. Et là mon rôle est de faire en sorte que

Exemple de parcours

M. Kiala Makesse
Daniel est un des bénéficiaires du PLIE.
Il nous livre ici son témoignage sur son parcours pour retrouver un emploi.

Quand avez-vous intégré le PLIE ?

En janvier 2003. Depuis lors je rencontre chaque semaine mon référent qui est donc Jérémie Bourgeon. Nous faisons le point sur mes démarches. Mon objectif est de trouver un emploi de comptable ou créer une structure de gardiennage. Chaque semaine je lis les journaux, je vais à l'ANPE, dans les agences d'intérim. J'envoie des candidatures lorsqu'il se présente une offre intéressante. Parfois le PLIE me fait part de certaines offres. Le PLIE me suit dans mes objectifs : recherche d'emploi, création d'entreprise, il me donne des idées.

Enfin vous avez deux objectifs : trouver un emploi de comptable ou créer une petite entreprise de gardiennage. Et le PLIE vous suit également dans ce dernier objectif ?

Oui. Ils m'ont mis en contact avec différentes institutions. D'ailleurs je vais suivre une formation qui commence le 4 mars. Et si je trouve un emploi de comptable entre temps, c'est très bien. Après avoir passé tant d'années sur les bancs de l'école, je ne veux pas abandonner.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Pour des raisons politiques, j'ai quitté mon pays, le Congo Démocratique, en 1999 en passant par l'Angola et l'Italie. C'est à Rennes que j'ai déposé ma candidature pour obtenir le statut de réfugié politique. De là j'ai été pris en charge par France Terre d'Asile qui m'a envoyé à Senlis où je suis resté deux ans en attendant que mon dossier soit instruit par l'Office Français Pour les Réfugiés et les Apatrides. Une fois que j'ai obtenu le statut de réfugié politique il fallait travailler. Dans mon pays, j'étais consultant ; j'avais mon cabinet comptable. Aussi je me suis dit que ce serait bien de continuer sur cette voie en cherchant un poste de comptable. Mais avant, il fallait que je suive une formation ; j'ai été admis au GRETA pour suivre une formation de technicien de service comptable qui a duré neuf mois. Une fois la formation terminée, je suis allé à l'ANPE chercher du travail. Et un jour j'ai lu un article sur le PLIE dans le magazine municipal. Je suis donc allé trouver M. Bourgeon qui est le référent PLIE pour le CCAS de Montataire.

Avez-vous le sentiment d'avoir trouvé dans le PLIE un dispositif qui vous convient ?

Oui ça m'aide beaucoup dans ma recherche d'emploi. C'est un bon partenariat. Ça m'aide à cibler, rechercher...

Vos prochains objectifs aujourd'hui sont donc...

...de trouver un emploi et un logement, ce qui est très difficile car je n'ai pas de revenu. J'habite actuellement au foyer AFTAM. Ensuite je ferai le regroupement familial pour faire venir ma famille du Congo Démocratique. J'ai déjà fait leur passeport, j'attends maintenant que le consul aille visiter ma famille pour donner le feu vert pour leur venue en France. Il faut absolument que je retrouve un emploi pour changer de statut et ne plus dépendre du RMI. Dans mon pays je travaillais, j'avais un logement, je pouvais faire vivre ma famille. J'aimerais pouvoir retrouver cela en France. Je veux que ma femme et mes enfants me trouvent "bien assis" avec un métier stable et un logement.

La volonté personnelle est aussi très importante non ?

Pour exercer une profession il faut avoir des compétences. Aussi il faut parfois passer par des formations pour acquérir ces compétences. Et ça prend du temps. Il faut donc avoir le désir d'arriver à quelque chose en passant parfois par des chemins longs. Il faut arriver à valider ses acquis notamment par des formations. Le PLIE vous apporte un accompagnement moral, parfois psychologique qui est un soutien indispensable pour parvenir à réaliser son objectif. On est reçu de façon individuelle à des heures précises.

les gens ne baissent pas les bras. On sait que pour certains ça va être long, il faut donc leur apporter un soutien moral pour faire face à la pression de la société qui les fait se sentir en marge. Dans ces moments là ce sont les relations humaines qui prennent le dessus.

Quel est le rôle de la CAC (Communauté d'Agglomération Creilloise) ?

C'est la structure très officielle qui porte le PLIE. Les deux salariés du PLIE sont employés par la Communauté d'agglomération. La trésorerie du PLIE est gérée par la CAC. Le territoire du PLIE est le même que celui de la CAC, c'est-à-dire les quatre communes de la Communauté d'agglomération. Le PLIE est financé par la Communauté et sur des fonds européens. La CAC ayant la compétence du développement économique pour les quatre communes elle peut faire le lien entre les nouvelles entreprises qui s'installent sur son territoire et les demandeurs d'emploi suivis par le PLIE. La proximité géographique facilitant l'échange d'information. Par exemple, l'entreprise *Complice* qui vient de s'installer sur le territoire de la CAC a recruté quelques bénéficiaires du PLIE.

Les compétences de la Communauté d'Agglomération Creilloise

La CAC (Communauté de l'Agglomération Creilloise) rassemble des communes en vue d'un projet de développement commun (gestion plus rationnelle des services publics locaux, mise en œuvre plus efficace d'actions en faveur de l'aménagement de l'espace, etc...).

La CAC exerce donc certaines compétences en lieu et place des communes membres pour la conduite de ces actions communautaires.

Compétences

- Protection et mise en valeur de l'environnement (destruction des ordures ménagères, défense des berges et lutte contre les inondations)
- Politique du logement et du cadre de vie (réalisation d'opérations programmées de l'Amélioration de l'Habitat)
- Création, aménagement et entretien de la voirie (la voirie inter-urbaine)

- Entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Aménagement de l'espace communautaire (alimentation en eau potable et assainissement)
- Développement économique (promotion concertée des actions de développement économique et création de zones d'activité, réalisation de la zone industrielle de Nogent-sur-Oise, Villers Saint-Paul).

Le 8 mars à Montataire

C'est dans une salle joliment éclairée et colorée que s'est déroulée cette journée du 8 mars. L'espace Elsa Triolet était plein d'une atmosphère très conviviale presque intime. Une cinquantaine de femmes et une petite poignée d'hommes parmi lesquels Jean-Pierre Bosino se sont déplacés pour célébrer cette journée consacrée aux femmes. Une journée qui a commencé avec une intervention de Lucienne Boubennec contre la guerre en Irak, rappelant ainsi la tradition pacifiste de l'Union des Femmes Françaises devenue Femmes solidaires. Lucienne s'est également élevée contre les récentes lois sociales rebaptisées "anti-

sociales" qui ne constituent qu'une criminalisation de la misère. Elle a rappelé les violences dont les femmes sont l'objet, leur absence dans les instances de décision, leur fragilisation grandissante car elles sont toujours les premières à subir les guerres, la précarisation de nos sociétés... Et puis des poèmes, de Josette, de Claudine, pour les femmes de Palestine, pour les femmes tout court, un poème en hommage à Sohane, cette jeune fille qui a été brûlée vive dans un local à pouilles à Vitry sur Seine. Et Eloïse qui a lu son poème pour ses petites copines de Palestine privées d'enfance. S'en est suivi quelques saynètes jouées par des enfants,

des femmes de Montataire, des saynètes pour nous parler du quotidien des femmes, de la précarité avec laquelle elles doivent se débrouiller, nous parler de la solidarité aujourd'hui plus que nécessaire. Un débat avec le Dr Cesbron qui forte de son expérience en PMI auprès de femmes originaires de tous les continents a évoqué la manière des unes et des autres d'appréhender l'éducation des enfants, la manière dont, dès l'enfance, on marque les différences sexuelles. Entre poèmes, saynètes et débats on pouvait aller admirer l'exposition d'objets artisanaux du Brésil, Liban, Japon, Madagascar, Amérique Latine ou regarder des visages de femmes du

monde entier qui étaient exposés. On pouvait également signer les pétitions pour soutenir la campagne nationale lancée par Femmes Solidaires pour soutenir Amina Lawal, nigériane, qui risque d'être lapidée. Le comité de Montataire a recueilli 150 signatures qui viennent s'ajouter aux 8000 déjà collectées par Femmes Solidaires. Les femmes de Montataire ont par ailleurs, avec la collaboration de la mairie, confectionné des badges et des affiches qu'elles ont vendus lors de cette journée. Les bénéfices vont permettre de participer aux frais pour la défense d'Amina Lawal.



Des comités féminins de la résistance à Femmes Solidaires en passant par l'Union des Femmes Françaises, retour sur une histoire de femmes

Femmes Solidaires trouve ses racines dans l'histoire de l'Union des Femmes Françaises (UFF) et des Comités Féminins de la Résistance. Le premier congrès de l'UFF s'est tenu en juin 1945 au lendemain de la Libération. Parmi les femmes présentes certaines sortaient de la clandestinité car des centaines d'entre elles avaient choisi la résistance dès 1940, d'autres sortaient de prison ou revenaient des camps nazis. Ainsi Marie-Claude Vaillant-Couturier, résistante, déportée : "Le 25 juin 1945, je suis revenue des camps. J'avais participé à Auschwitz et à Ravensbrück aux organisations de Résistance. [...] Nous organisons la solidarité. Elle n'a jamais pu toucher tout le monde. La Résistance se faisait par contacts personnels, par petits groupes". Car oui si certains l'ont oublié, les femmes ont par-

ticipé activement à la Résistance contre l'occupation : les hommes partis au combat ou emprisonnés, elles avaient soudain en charge de faire vivre leur famille malgré la famine, le marché noir, les restrictions ; cacher les soldats, porter les messages de la résistance, passer des armes ; s'occuper, pendant la guerre et à la Libération des victimes de la répression. Conscientes du rôle central qu'elles avaient joué durant l'occupation, elles voulaient désormais imposer leur présence dans la vie politique et sociale française. Echaudées par ces années de guerre, elles seront au premier rang pour dénoncer les expériences et l'armement atomique, contre la guerre d'Algérie et pour son indépendance, contre la guerre du Vietnam et aujourd'hui contre la guerre en Irak.

Cha

Suite de
pas manqué
immeubles,
rédigées en
Habitat. C'es
qu'une chart
Pour qu'elle
chartes ont
leur efficacit

Il est conven

- Réglage
- Pose d'u
- Fermetu
- Eclairage
- Mise en
- Remplac
- Remplac
- Mise en
- Mise en
- et du bâ
- Pose d'u
- Panneau
- Pose de
- Réfectio
- Pose de
- Réfectio
- Eclairag
- Réfectio
- Mise en
- Enlève
- Amélio

La ch

Les locata

- assurer
- respec
- de nat

En contrep



Chartes d'escaliers

Suite aux réunions de quartiers au cours desquelles les habitants n'ont pas manqué de faire remarquer le mauvais état des cages d'escaliers de leurs immeubles, Oise-Habitat a lancé l'idée des chartes d'escaliers. Celles-ci sont rédigées en commun avec les habitants de l'immeuble concerné et Oise-Habitat. C'est sur simple demande d'un locataire auprès de Oise-Habitat qu'une charte peut-être proposée à l'ensemble des locataires de l'immeuble. Pour qu'elle soit adoptée, la signature de tous les locataires est exigée. Deux chartes ont déjà été signées en janvier 2003 et ont d'ores et déjà démontré leur efficacité.

Il est convenu ce qui suit :

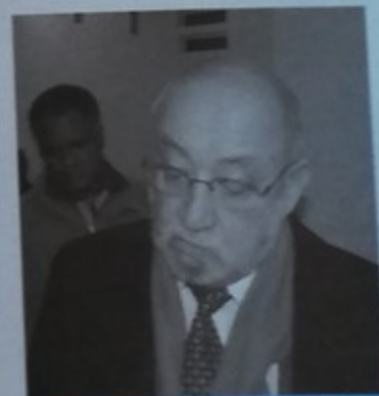
- Réglage du ferme-porte d'accès sous-sol (porte arrière)
- Pose d'une serrure de sécurité (porte arrière)
- Fermeture du dessous d'escalier
- Eclairage de la porte interphone
- Mise en place d'un interrupteur horaire (6 h à 13 h) sur la porte d'interphone
- Remplacement du tapis de sol du hall d'entrée
- Remplacement de la vitre de la porte du hall d'entrée
- Mise en place d'un bac à fleurs dans le hall d'entrée
- Mise en peinture des rampes d'escaliers, des portes d'ascenseur et du bâti des portes palières
- Pose d'une glace dans l'ascenseur
- Panneau d'affichage : le rendre "plus vivant"
- Pose de carrelage dans le sous-sol
- Réfection de l'électricité du sous-sol
- Pose de deux grilles dans l'ancien local vide-ordures
- Réfection du sol en sous-sol
- Eclairage du hall d'entrée
- Réfection de la peinture en sous-sol
- Mise en place de conteneurs supplémentaires pour la collecte sélective
- Enlèvement du véhicule Renault 5 stationné sur le parking
- Amélioration de l'interrupteur horaire par un système VIGIK agréé PTT

La charte du 25, avenue Gabriel Péri

Les locataires s'engagent ensemble à :

- assurer l'ouverture et la fermeture de la porte du hall d'entrée et des accès aux sous-sols
- respecter et faire respecter l'utilisation des parties communes ; favoriser toute action de nature à améliorer, ensemble, la vie quotidienne.

En contrepartie, Oise-Habitat s'engage à réaliser les travaux demandés par les locataires.



Réunions de quartier : ce qui s'est dit...



En pleine effervescence budgétaire, la municipalité a tenu à associer les habitants et tous les acteurs de la ville de Montataire à la préparation du budget 2003. Ainsi huit réunions ont eu lieu dans les quartiers et trois autres ont réuni les enseignants, les commerçants et les associations. Le maire a néanmoins formulé le souhait que pour le prochain budget les réunions se tiennent dès les mois d'octobre et novembre afin de permettre à la population de participer réellement à la préparation du budget. A chaque réunion le maire a prononcé des vœux de paix au regard de la situation internationale qui n'est pas au pacifisme. Il a rappelé en effet les conséquences qu'une guerre en Irak entraînerait tant pour les Irakiens que pour l'ensemble du monde puisque les entreprises en subissent déjà les contrecoups. En plus de ce contexte international difficile, Jean-Pierre Bosino a rappelé les difficultés au plan national et local dans lesquelles le budget municipal a été préparé avec notamment la décision du Conseil Général de ne pas verser la subvention prévue pour la rénovation de l'axe Lénine-Jaurès-République. La ville est par ailleurs confrontée à une baisse

des recettes et une augmentation des dépenses.

Au cours de ces réunions, de nombreuses questions ont été soulevées par les uns et les autres ; la plupart d'entre elles avaient trait à la sécurité routière, à la voirie, à la collecte des déchets. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu sous la forme d'un journal de quartier ; il faut d'ailleurs signaler que 28 concitoyens ont utilisé les coupons-réponse qui avaient été joints aux journaux de quartier. Monsieur le Maire a répondu à toutes ces personnes. A l'issue de chaque réunion le Maire a appelé les citoyens de Montataire à signer et faire circuler la pétition lancée par la municipalité et adressée à M. Mancel, président du Conseil Général, pour que la ville obtienne la subvention prévue pour les travaux de l'axe Lénine-Jaurès-République.

Conformément aux engagements que la municipalité avait pris à leur égard, quinze emplois jeunes vont être embauchés comme agents communaux et vont être intégrés dans les prochaines semaines comme titulaires de la Fonction Publique Territoriale. Ces emplois avaient été créés par le gouvernement, soit pour répondre à des emplois en terme

de service public, soit pour créer des offres nouvelles. A Montataire un service "Espace naturel sensible" a été créé. Trois jeunes ont été formés à cet effet et ont aujourd'hui en charge le bois communal, les berges et le Parc urbain.

La fin de certains services

Afin de parvenir à un équilibre budgétaire compte tenu des difficultés financières dans lesquelles le budget a été élaboré, la municipalité s'est vue contrainte, et ceci pour la première fois depuis que Jean-Pierre Bosino est maire, de limiter certains services et d'en supprimer d'autres. C'est ainsi que le ramassage des encombrants va passer d'une fréquence mensuelle à une fréquence bimensuelle et la désinfection des containers à ordures ménagères sera supprimée dans les habitats individuels. Il est en effet maintenu dans les logements collectifs dans la mesure où le coût en est remboursé par les organismes HLM.

A propos de la sécurité routière

Il ressort de ces réunions que la sécurité routière semble constituer l'une des préoccupations

essentielles des habitants de Montataire. Ici des voitures garées sur les trottoirs, là des excès de vitesse, etc. Autant de choses qui empoisonnent la vie quotidienne. Comment y remédier ? Certains d'entre vous proposent d'installer des ralentisseurs, d'autres des barrières, d'autres des agents à la sortie des écoles. Si parfois ces solutions sont pertinentes, elles ne le sont pas toujours et peuvent même présenter des inconvénients difficiles à vivre quand elles ne vont pas jusqu'à constituer de véritables dangers. Et soyons honnêtes, on ne peut entourer Montataire de barrières ni parser la ville de ralentisseurs et de dos d'ânes. La véritable solution est probablement ailleurs : que tous les citoyens et pas uniquement les jeunes retrouvent un sens civique, reprennent conscience de ce que signifie "vivre ensemble". C'est pour cela que Jean-Pierre Bosino a proposé aux Montatairiens de participer les plus nombreux possibles à la campagne de civisme que la municipalité souhaite lancer afin de susciter débats et prises de conscience sur ces questions. Un groupe de travail s'est d'ores et déjà réuni le lundi 18 février pour y travailler. Des représentants de la police, du service médiation de la mairie, des élus, de Oise-Habitat, des auto-écoles, du ser-





2. Collecte en porte à porte des encombrants. Jusqu'à présent cette collecte a lieu une fois par mois. Elle devrait passer à une fois tous les deux mois pour des raisons d'équilibre du budget. Cette collecte est confiée à l'entreprise SITA.

3. Collecte sélective en porte à porte. Elle se fait une fois par semaine et elle est assurée depuis décembre 2002 par la société SITA et concerne les papiers et les emballages ménagers.

En perspective

Une collecte des déchets verts en porte à porte. Cette collecte serait faite une fois par semaine en substitution à une collecte des ordures ménagères. En effet l'existence de la collecte sélective des déchets réduit considérablement la masse d'ordures ménagères.

Un centre de revalorisation énergétique qui va être mis en fonction en juillet 2004 ; un centre qui remplacera l'incinérateur déjà existant qui appartenait à la Communauté de communes et qui a été fermé par décision préfectorale car il ne répondait pas aux normes anti-pollution. En attendant, les déchets sont déposés au centre d'enfouissement de Villeneuve-sous-Verberie.

Un centre de tri sera aménagé en juillet 2003 à côté de la déchetterie à Villers Saint-Paul.

A propos de la collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères relève en principe de la compétence de la communauté d'agglomération. A Montataire, ceci dépend encore de la municipalité car le transfert de compétence vers la communauté d'agglomération provoquerait pour les habitants une augmentation d'impôt trop importante alors même que la qualité des services n'en serait pas améliorée.

La filière déchets : ce qui existe déjà

1. Collecte des ordures ménagères. Elle se fait trois fois par semaine ; elle est assurée par des agents des services municipaux. Les déchets sont d'abord emmenés à Nogent-sur-Oise et ensuite transférés au centre d'enfouissement technique qui se trouve à Villeneuve-sous-Verberie.

vice communication et du service technique.

Il faut également savoir que le commissaire de Creil dispose désormais de trois motards à son service qui auront en charge exclusivement la sécurité routière. Ils sont équipés de jumelles laser qui leur permettent de voir, à 900 mètres, toute infraction au code de la route (ceinture de sécurité, excès de vitesse, portable au volant, etc.).

A propos des écoles

La rentrée prochaine verra l'ouverture d'une classe à l'école Paul Langevin élémentaire et la fermeture d'une classe élémentaire à l'école Maurice et Lucie Bambier. Cette dernière sera en quelque sorte compensée par l'ouverture d'une classe ciblée pour les moins de trois ans. Il faut noter à ce propos que l'éducation nationale est très favorable à ce type de classe. Une étude a en effet démontré que le parcours des enfants en est passablement amélioré.



Ne pas oublier la Palestine



Parce que la guerre d'Irak a déjà commencé en Palestine, parce qu'il existe entre la ville de Montataire et le camp de Dheisheh un lien déjà ancien, parce qu'au nom de ce dernier un des responsables du camp a lancé un appel à l'aide et tout simplement parce que la solidarité est un principe qui devrait gouverner toutes les relations humaines, il fallait réagir. Une centaine de personnes s'est donc retrouvée le 1^{er} mars à la salle du Palace au milieu d'une exposition photos représentant ce camp situé à quelques centaines de mètres de la ville de Bethléem et de son église de la Nativité, une exposition montrant la Palestine détruite à coup de canons et de bulldozers appartenant à l'armée d'occupation israélienne. Là, au milieu de cette réalité en images, des débats ont surgi entre des jeunes qui voulaient comprendre, des personnes qui s'étaient déjà rendues en délégation en Palestine et Fernand Tuil dont chacun connaît l'engagement pour la cause palestinienne. Le Maire, Jean-Pierre Bosino, en a profité pour rappeler son attachement à la paix et au maintien de la solidarité avec le camp de Dheisheh. Ce soir là, pas seulement des photos mais aussi un film "Intervention divine" un film déroutant ou abscons pour certains, talentueusement métaphorique pour d'autres ; choisir

une fiction plutôt qu'un documentaire aussi pour montrer que malgré l'urgence de mettre fin à l'occupation israélienne, les Palestiniens sont encore capables de créer, d'inventer d'autres langa-

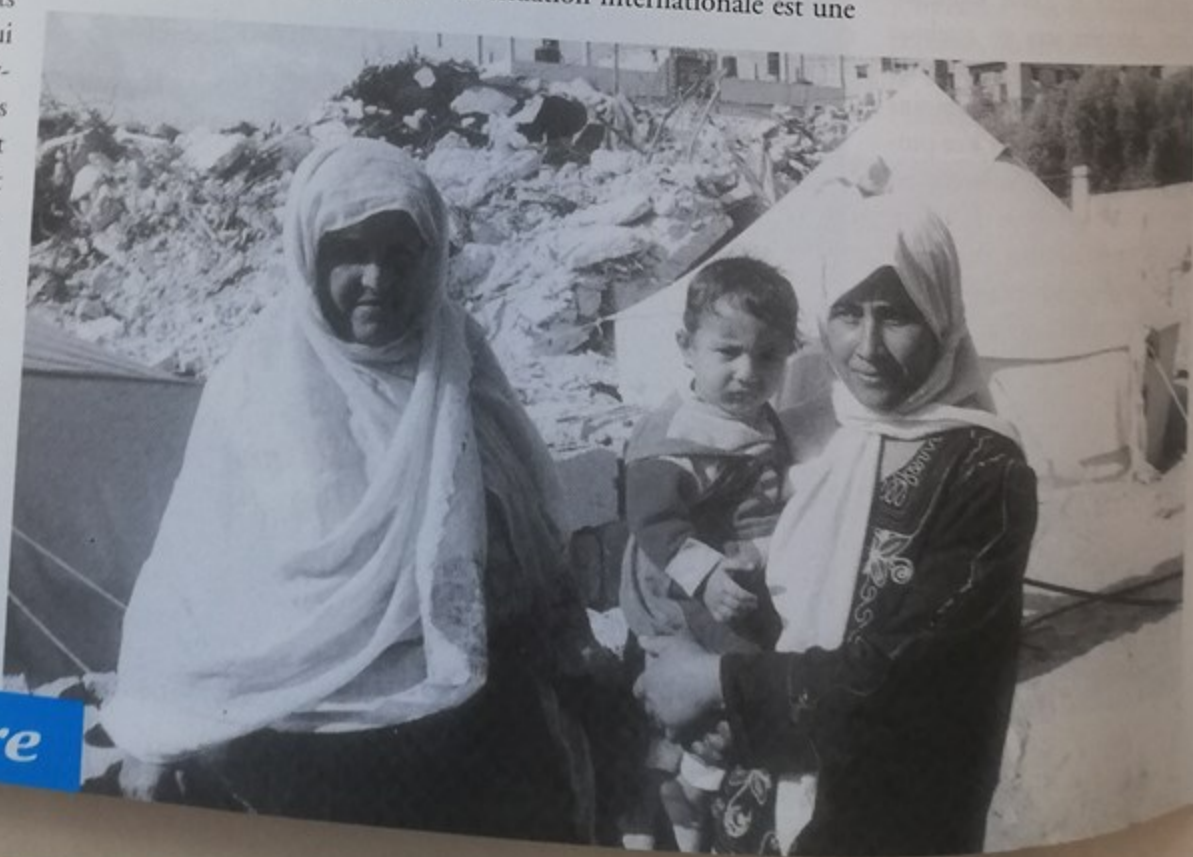
"Le gouvernement de Sharon peut opérer de manière encore plus libre pour, en rendant leurs conditions de vie impossibles, pousser les Palestiniens à quitter leur pays en attendant de pouvoir les déporter et construire ainsi son rêve de "Grand Israël".

ges pour parler de l'insupportable. Car que se passe-t-il aujourd'hui en Palestine ? Rien de nouveau pourrait-on penser. C'est en tout cas ainsi que les médias nous présentent les choses : les opérations de destructions des maisons et de

l'infrastructure palestiniennes continuent, les Palestiniens sont tués par dizaines, les villes et les villages de Palestine sont toujours occupés et bombardés, les paysans empêchés d'accéder à leurs champs. Pourtant la répression, corollaire de l'occupation israélienne, n'a peut-être jamais été aussi intense : c'est à coup de missiles que les leaders palestiniens sont aujourd'hui assassinés comme si la guerre contre l'Irak permettait et justifiait tout (les Américains ont d'ailleurs installé des missiles antimissiles sur les plages israéliennes). En Israël même, les programmes scolaires sur les coexistences ont été supprimés ; des produits chimiques toxiques seraient déversés sur des terres appartenant à des

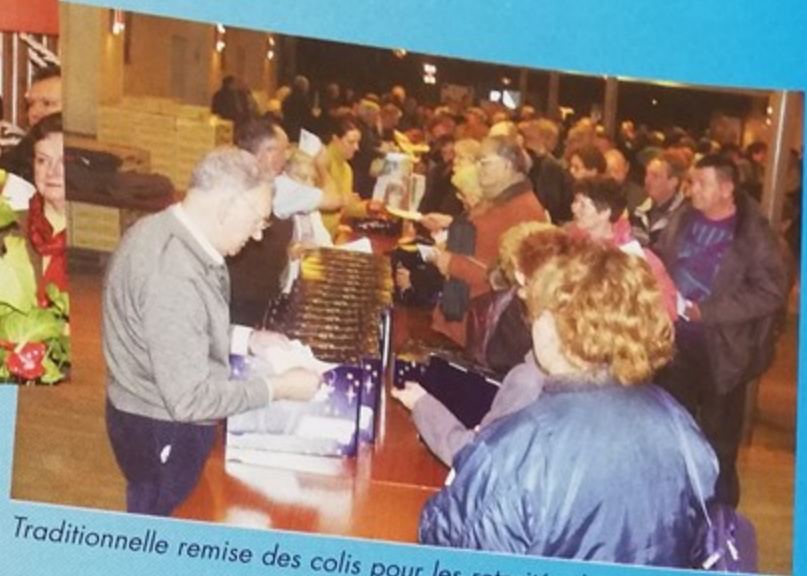
Palestiniens et situées en Israël pour les rendre incultivables ; les Palestiniens y sont désormais victimes d'opération de destruction de maisons alors même qu'ils sont citoyens israéliens. Il faut dire que la situation internationale est une

véritable aubaine pour ce gouvernement d'extrême droite : la probable guerre contre l'Irak monopolisant toutes les attentions et justifiant toutes les répressions, le gouvernement de Sharon peut opérer de manière encore plus libre pour, en rendant leurs conditions de vie impossibles, pousser les Palestiniens à quitter leur pays en attendant de pouvoir les déporter et construire ainsi son rêve de "Grand Israël". Donc oui, face à ce quasi silence sur ce qui ressemble à une épuration ethnique, il était important ce soir du 1^{er} mars de reparler de la Palestine, d'en appeler à la solidarité. Les mille euros qui ont été récoltés ont été envoyés au camp de Dheisheh afin de les aider à faire face à la malnutrition en augmentation permanente et à la menace de disette qui apparaît indistinctement dans les camps et les villages palestiniens, et pour poursuivre ce lien avec la Palestine, rendez-vous a été pris le 12 avril afin d'organiser la journée de la Palestine avec toutes les associations de Montataire qui souhaiteront apporter leur contribution. Deux films sont d'ores et déjà programmés : "Rêves d'exil" de Maï Masri et "Promesses" de J. Shapiro, C. Bolado et B.Z. Goldberg.





Présentation des vœux de M. le Maire et de la municipalité



Traditionnelle remise des colis pour les retraités de Montataire



Remise des récompenses pour les lauréats du concours des maisons fleuries 2002



Les parents et les amis de l'école de musique de Montataire avaient investi le Palace pour leur concert de fin d'année



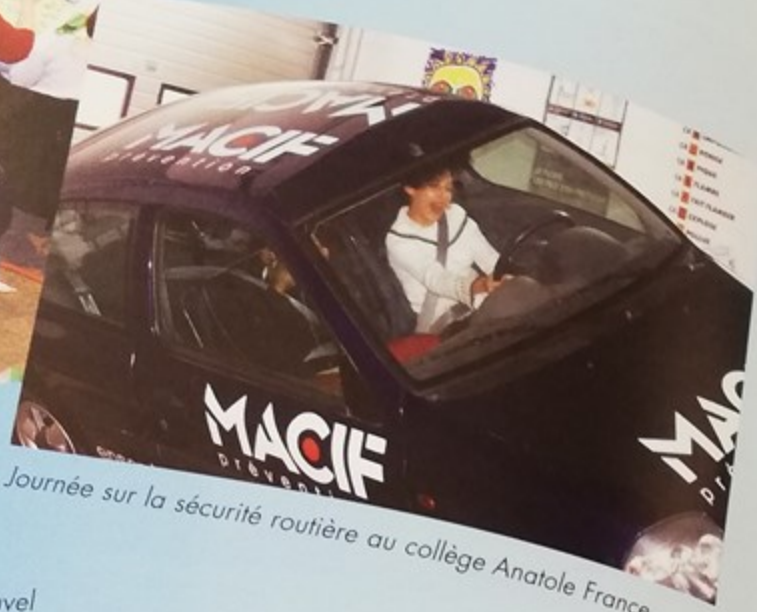
Présentation du livre "Ils ont fait le sacrifice de leur vie" par l'Association des Anciens Combattants et Résistants et par M. Jean-Pierre Besse, historien



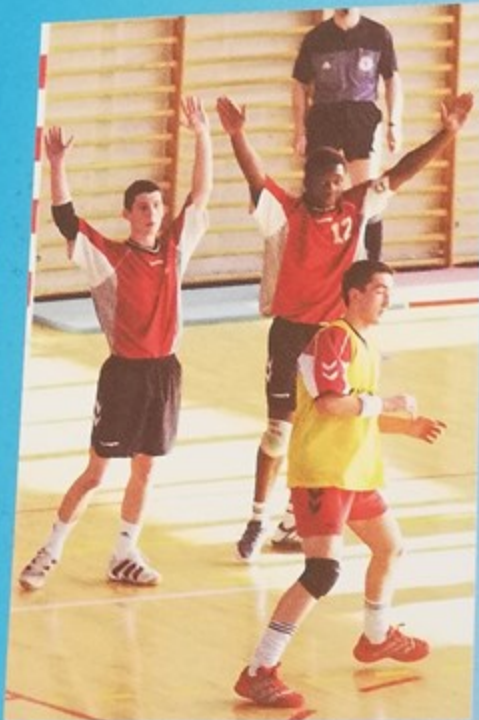
Départ en retraite du Brigadier Major Claude Turpin, en présence du commissaire Belin et du commandant Benoit



Loto à la salle Marcel Coene organisé par le Montataire Basket-Ball



Journée sur la sécurité routière au collège Anatole France



Tournoi du Nouvel An organisé par le Hand-Ball club de Montataire



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 18 de nos collègues



7ème critérium national des vétérans, à la salle Marie Curie de Nogent Sur Oise



Finale des championnats de boxe de Picardie, salle Marcel Coene

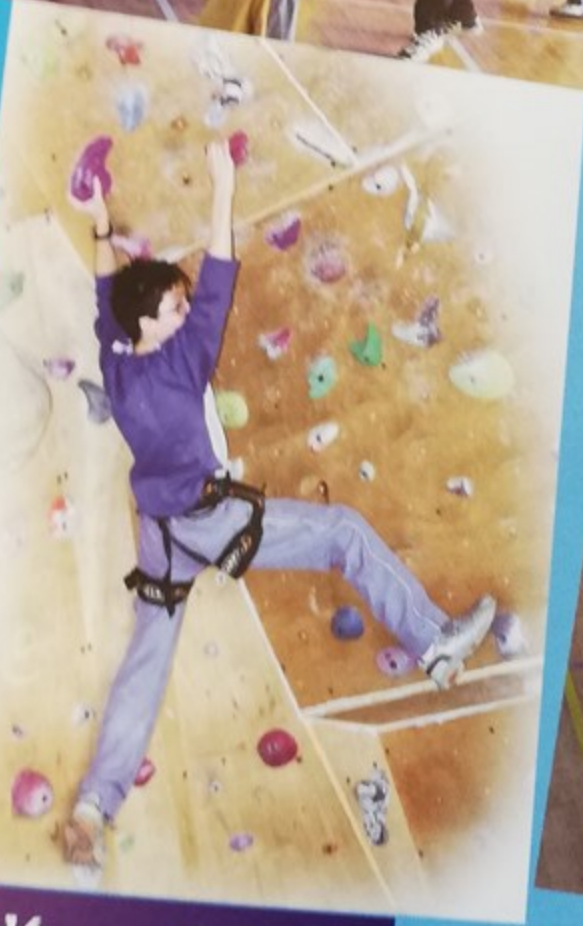
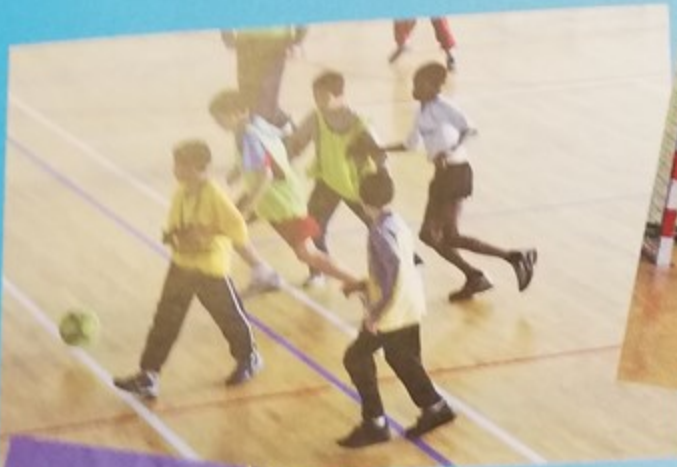


Repas annuel des retraités

2003



Sports-Vacances Février



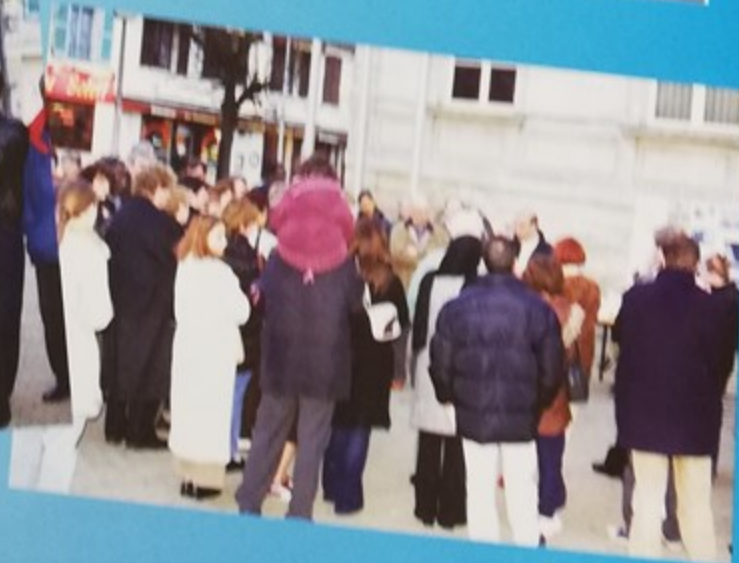
Solida
et con



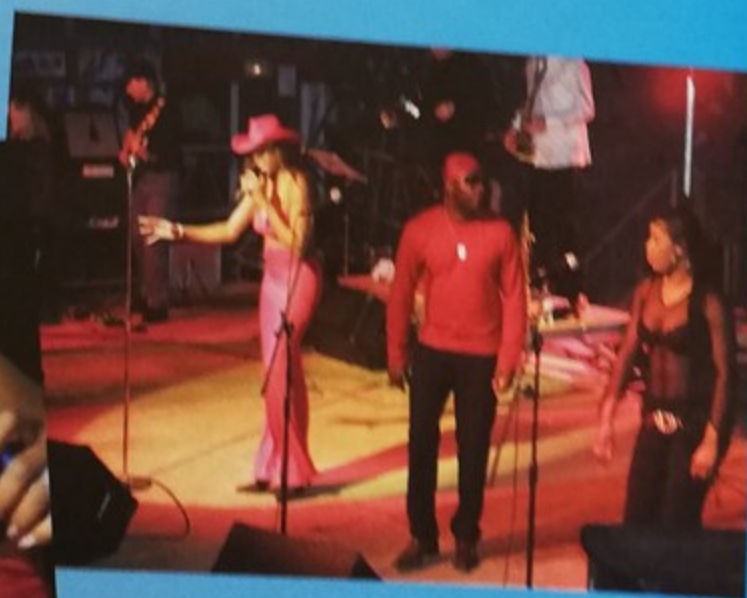
Conce
Jessie



*Solidarité avec le camp de Deheishen
et contre la guerre en Irak*



*Concert
Jessica Parker*



Journée Internationale de la Femme 8 Mars 2003



me

Rénovation de l'axe Lénine, Jaurès et République c'est parti !



Réunions de Quartiers



Les Elus à l'écoute de tous les Montatairiens

La s une com

C'est avec Joël Capet, Maire au loger, revenons sur l'histoire de la ville qui a fait l'objet de controverses à l'occasion de la guerre d'indépendance algérienne. Joël Capet a eu du mal à trouver sa place au rang des élus. Cette séance de la mémoire de la guerre d'Algérie, mentionnant les victimes algériennes.

Joël Capet, né en 1962, la ville de Montataire tous les ans l'occasion de la guerre d'Algérie, en effet le 19 mai 1962, le cessez-le-feu a été signé en France et le 1er juillet 1962, le 40ème anniversaire de la guerre d'Algérie, nous avons un groupe de travail pour que la fin de la guerre rapproche les Français. On veut d'ériger une stèle à toutes les victimes de la guerre d'Algérie, les victimes algériennes, les victimes alors rendus témoins de cette histoire d'être reformés pour l'ancien territoire travaillé pendant ce projet de

La stèle du 19 mars 1962, une stèle pas comme les autres...

C'est avec Joël Capet, adjoint au Maire au logement, que nous revenons sur l'histoire de cette stèle qui a fait l'objet de bien des controverses à l'image de cette guerre d'indépendance qu'est la guerre d'Algérie. Une guerre qui a eu du mal à trouver son nom et qui n'a toujours pas trouvé sa place au rang des commémorations. Cette stèle est gardienne de la mémoire de la guerre d'Algérie, mémoire de toutes ses victimes, algériennes et françaises..

Joël Capet - Depuis le 19 Mars 1962, la ville de Montataire fête tous les ans l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ; c'est en effet le 19 mars 1962 que le cessez-le-feu a été signé entre la France et le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne), un cessez-le-feu qui vient mettre fin à 8 ans de guerre en Algérie. Pour le 40ème anniversaire de la fin de la guerre, nous avons mis sur pied un groupe de travail pour marquer la fin de la guerre et surtout rapprocher les peuples algérien et français. On avait dans l'idée d'ériger une stèle à la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie, les victimes françaises et algériennes. Nous nous sommes alors rendus compte que la cicatrice de cette guerre était loin d'être refermée. C'est surtout vrai pour l'ancienne génération. On a travaillé pendant plus d'un an sur ce projet de stèle. J'espérais vrai-

ment qu'on parviendrait à l'inaugurer tous ensemble, Français et Algériens. Malheureusement, quelques jours avant le 19 Mars, dans une dernière réunion travaillant à l'organisation de la cérémonie, le poids des douleurs, de l'histoire de cette guerre a ressurgi avec vivacité. Dans ces conditions la participation des Algériens devenait difficile pour eux. Avec le temps, nous y arriverons. Ils ont malgré tout envoyé des messages de sympathie à la Mairie et cette année l'Amicale des Algériens a déposé une gerbe. Je connais les responsables Algériens depuis plus de 40 ans. Quand eux se battaient pour l'indépendance de l'Algérie, moi je me battais pour la paix en Algérie. Au fond ce que nous voulions c'était montrer aux jeunes générations que la guerre est une "connerie". Si on avait donné son indépendance à l'Algérie dès novembre 1954, on aurait évité des milliers de morts. Malgré ce passé, il y a entre la France et l'Algérie une histoire. On ne peut pas le nier. On aurait pu faire avancer un peu l'histoire de la France et de l'Algérie, la faire connaître aux jeunes générations dans le bon sens du terme : ne pas oublier la guerre d'Algérie, ni les autres guerres d'ailleurs. Je pense que nous, les adultes, nous avons une responsabilité dans le devoir de mémoire. On ne doit pas oublier la première et la seconde guerre mondiale ; il y a aujourd'hui une tendance à dire qu'il ne faut plus célébrer le 11 novembre 1918, le 8 mai 1945, la



fin de la guerre d'Algérie ; il faudrait selon certains faire une seule commémoration. La position du maire et de la majorité du conseil municipal est de dire : "on continue parce que si on n'en parle plus, on va oublier notre histoire et si on oublie, on est prêt à faire n'importe quoi". Sur la guerre d'Algérie, nous n'avons pas réussi avec les écoles et les différents groupes de travail, mais on a fait des choses extraordinaires à propos du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Ce n'est pas un échec définitif, je continue à me battre et j'ai bon espoir qu'un jour capable de faire quelque chose en commun.

De qui se composait ce groupe de travail ?

Des représentants de la communauté algérienne en France et des anciens combattants français d'Algérie. La première réunion s'est tenue à l'initiative de la municipalité uniquement avec des représentants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA). J'ai immédiatement pensé qu'il fallait élargir le groupe de travail, aux anciens combattants algériens.

C'est en 2000 que le Parlement français a reconnu qu'il s'agissait d'une guerre. On parlait jusqu'alors des "événements d'Algérie". Existe-t-il donc aujourd'hui une date officielle de commémoration de la guerre d'Algérie ?

Non. Que ce soit les gouvernements de droite ou de gauche, aucun n'a eu le courage d'aller jusqu'au bout. Il y a même eu des municipalités qui ont pris des délibérés disant que le 19 mars ne serait jamais la date officielle de la guerre d'Algérie.

Existe-t-il d'autres villes que Montataire qui célèbrent le 19 mars ?

Ça se fait dans beaucoup de communes mais on est la seule municipalité du département à avoir une stèle sur laquelle est inscrit "A toutes les victimes de la guerre d'Algérie". Célébrer le 19 mars c'est bien mais si on ne met pas de contenu derrière, si ça se limite à poser une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, si on n'entend pas le maire expliquer pourquoi on célèbre le 19 mars, ça n'a aucune valeur. D'ailleurs quand on a lancé l'idée de cette stèle, nous avons eu des messages de félicitations de la part de la préfecture, sous-préfecture, la direction départementale de l'histoire de la guerre. Je les ai sollicités pour participer au financement de la stèle. Non seulement personne n'a donné un centime mais en plus, aucun d'entre eux n'est venu à l'inauguration car le choix politique que nous avons fait à travers cette stèle ne leur convenait pas.

Qu'est-ce qui a posé problème : la date qui a été choisie, le principe même de la commémoration ou le fait d'avoir intégré les victimes algériennes ?

Le tout. Le 19 mars, pour ceux qui y sont opposés, n'est pas la date de la fin de la guerre d'Algérie ; pour ces derniers c'est

juillet 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, car jusqu'à cette date des hommes du contingent ont été tués. Mais après le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945 aussi il y a encore des hommes qui ont été tués. Malheureusement ce n'est pas parce que vous décrêtez une date qu'il n'y a plus de morts. Ce qu'il fallait décréter c'était de ne pas faire la guerre ! Il faut cependant savoir que la majorité des anciens combattants français d'Algérie sont pour le 19 mars comme date de commémoration. Mais ce qui a réellement posé problème c'est le fait d'associer les victimes algériennes aux victimes françaises car certains continuent à penser qu'il ne s'agit pas d'une défaite militaire mais d'une défaite politique. Tant qu'on pensera qu'on pourra éternellement dominer militairement un pays qui n'est pas le sien... Si on avait fait le choix de l'indépendance dès le 1er novembre 1954 il y aurait aujourd'hui une plus grande coopération entre nos deux pays.

Pouvez-vous nous parler de Montataire durant la guerre d'Algérie ?

Montataire est une ville qui s'est toujours opposée aux guerres. Durant la seconde guerre mondiale nous avons payé un lourd tribut par nos résistants ; dès que le pays est agressé, les Montatairiens se révoltent. Ça fait partie de la tradition de notre ville. Les premières manifestations pour la paix en Algérie datent de 1955-56. Le mouvement pour la paix en Algérie s'est développé dès qu'il y a eu les premiers morts au nombre de 5 à Montataire. Les jeunes ont réagi rapidement. Normal c'est eux qui partaient en Algérie. A l'époque je travaillais à l'usine de Creil "la Trèfilerie" qui avait une renommée d'usine de

luteurs. C'est là que j'ai fait mes classes politiques. C'est le meilleur moment de ma vie. On avait des contacts avec les combattants algériens du FLN (Front de Libération Nationale) dès cette époque. On protégeait les dirigeants algériens qui étaient plus ou moins clandestins. Et ça été le déclenchement de ma prise de position qui depuis n'a pas varié : militer pour la paix !

Aujourd'hui on commence à savoir ce qui s'est passé en Algérie ; et le jour où l'armée ouvrira ses dossiers la France n'en sortira pas grandie.

Aucune guerre ne se justifie sauf pour défendre son pays en cas d'agression. Mais lorsqu'on attaque, qu'on massacre un pays, qu'on l'empêche de vivre, on est sûr d'aller à la catastrophe.

42 ans après, il y a encore des appelés du contingent qui se font soigner à cause des traumatismes de la guerre d'Algérie.

Ce qui se passe aujourd'hui en Algérie, c'est aussi la conséquence de la colonisation. Quand on est partis en 1962, on a laissé un pays complètement laminé ; il n'y avait plus de cadre puisqu'on avait formé personne ; on ne peut donc pas imaginer que 40 ans après ça tourne comme sur des roulettes. Pour toutes ces raisons, je suis heureux qu'on célèbre l'année de l'Algérie et j'espère qu'à Montataire nous y participerons.

Partir en vacances malgré tout

AFMA

La Fédération Nationale des Associations Familiales des Maisons d'Accueil (AFMA) est une association qui existe depuis une quarantaine d'années. Sa vocation est de permettre aux familles dont les revenus sont modestes de partir en vacances et plus largement de développer chez elles une culture du loisir. L'année dernière 46 familles sont parties en vacances avec l'AFMA.

Nous nous sommes entretenus avec Colette Burato, Présidente de l'AFMA, sur le fonctionnement de cette association.

Pourriez-vous nous présenter l'AFMA ?

L'AFMA est une association qui a pour but d'aider les familles qui bénéficient des bons vacances de la CAF à partir en vacances. La spécificité de l'AFMA est d'accueillir les familles sur leur lieu de vacances. C'est ainsi que les familles qui partent en train sont accueillies à la gare. On présente leur maison aux familles qui sont ensuite complètement libres de s'organiser comme elles le souhaitent. Si la famille n'a pas de voiture, la famille d'accueil se met d'accord avec elle pour l'emmener faire des courses une ou deux fois par semaine en voiture. Une fois par semaine, une activité est orga-

nisée pour rassembler les familles qui sont sur le même lieu de vacances : ça peut être une journée au bord de la mer ou au bord d'un lac ; il peut s'agir également de la visite d'une ville ou d'une région particulière. Je crois que ce qui est rassurant pour les familles, c'est de savoir que sur place il y a quelqu'un pour les accueillir. Il faut aussi leur dire que nous connaissons les maisons car il y a toujours une grande inquiétude sur l'équipement, le confort. Nous organisons également une préparation aux vacances qui consiste à rassembler les familles sur des réunions à thème. On fait par exemple un après-midi, avec un travailleur social, sur le budget vacances, ou un après-midi sur les voyages SNCF pour s'assurer que les familles possèdent bien toutes les réductions possibles. Il arrive même qu'on accompagne les familles pour prendre les billets de train. Ce sont des démarches nouvelles pour les gens et elles font peur. Une fois qu'on les a faites avec les familles, elles sont ensuite capables de les accomplir seules. On organise aussi une journée pour "les petits bobos en vacances" avec les sauveteurs de l'Oise pour expliquer comment apporter les premiers secours. Nous nous retrouvons également, avec toutes les familles, après les vacances

dans le cadre de l'assemblée de retour. Cette année nous l'avons faite à la base de loisirs de Villers Saint-Paul ; on a également fait une sortie au cirque au mois de décembre. On essaye d'enclencher tout ce qui est loisir pour pousser les familles à poursuivre cette démarche, cette ouverture vers les autres et ça marche très bien.

Qu'est-ce qui est pris en charge par l'AFMA ?

Cela dépend du quotient familial. C'est à partir des bons vacances que l'on détermine combien les familles vont payer pour la location. Pour les frais de transport, il y a une possibilité d'aide par le Centre Communal d'Action Sociale. Donc même une famille qui ne perçoit que le Revenu Minimum d'Insertion peut envisager de partir en vacances grâce à ces différentes aides. Et nous avons constaté que ça fait beaucoup de bien à des demandeurs d'emploi de partir en vacances, ça leur permet de s'oxygéner un peu. Certains ont d'ailleurs trouvé du travail en rentrant de vacances.

C'est vrai que ça fait sortir de cette logique absurde selon laquelle parce qu'on est sans

emploi ou en tout cas dans une situation sociale très précaire, on n'aurait pas le droit de partir en vacances.

Oui il est important de leur dire qu'ils ont droit aux vacances et qu'il faut qu'ils utilisent ce droit. Ça fait du bien parce que la précarité c'est usant. On a obtenu le droit aux congés payés en 1936 et maintenant il faut intégrer le droit aux vacances ; il faut le faire comprendre aux travailleurs sociaux, à l'ANPE, etc.

Comment l'AFMA est-elle financée ?

Nous avons obtenu cette année un financement de la CAF pour 50 familles. On a aussi des subventions du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération Creilloise pour nous permettre de boucler le budget. L'AFMA de l'Oise fonctionne avec deux salariés et une quinzaine de bénévoles. La majorité du conseil d'administration est composée de familles qui sont parties en vacances. L'AFMA étant une association d'éducation populaire, nous incitons les familles à participer à la diffusion de l'information et à la gestion de l'association.

Nathalie Olivar témoigne ici de son expérience avec l'AFMA. Ayant perdu son mari, Nathalie pour la première fois devait organiser seule ses vacances avec ses quatre enfants. Pour des raisons financières mais aussi parce qu'elle avait un peu peur de se trouver livrer à elle-même, l'accompagnement que lui proposait l'AFMA tombait à point nommé.

Combien de fois êtes-vous partie en vacances avec l'AFMA ?

Je suis partie deux fois. Une fois à Blisimont en Gironde, à côté de Libourne avec mes enfants. Une famille m'a accueillie là-bas. Au

niveau des activités, des rencontres avec les autres familles tout s'est très bien passé. C'est au niveau de l'accueil qu'il y a eu un problème la première fois. Parce que mon accueillante était en vacances, ce sont des bénévoles de l'AFMA de Libourne qui sont venus me chercher. Mon accueillante est revenue trois ou quatre jours après mon arrivée et à partir de là tout s'est très bien passé.

Combien de temps êtes-vous partie ?

Trois semaines.

Qu'est-ce que vous avez fait comme activités ?

Du VTT, du Kayak pour les enfants, une sortie à la mer, les pots d'adieu avec toutes les familles qui étaient en vacances là-bas. C'était très agréable d'être avec d'autres familles, on s'est donné des coups de main. On ne se retrouve pas tout seul. On s'est revu après.

Et la deuxième fois, où êtes-vous partie ?

Je suis repartie en Bretagne. L'accueillante était très gentille, il y avait des fleurs sur la table en arrivant, à manger pour la journée le temps d'aller faire des courses. Comme je n'avais pas de véhicule et que j'avais mes quatre enfants

avec moi, l'accueillante venait tous les jours. Elle nous emmenait au lac, revenait nous chercher. Et cette fois là on a été logé dans une école où il y avait trois autres familles. On s'est retrouvé avec neuf enfants, on ne s'est pas du tout ennuyé. Ça se passait très bien. Les trois familles étaient très contentes.

Vous pourriez envoyer vos enfants en colonie, ça vous permettrait de souffler un peu.

Ah non, je préfère être avec mes enfants et eux aussi et en plus ça revient très cher.

...

Quelle est votre situation professionnelle ?

J'étais en contrat CES et maintenant j'ai trouvé un petit emploi ; je fais du ménage mais je n'ai pas assez d'heures.

Est-ce que vous avez parfois le sentiment que parce que vous n'avez pas beaucoup d'argent, vous n'avez pas le droit à des vacances ?

Oui parfois parce que lorsqu'on arrive sur place et que les enfants ont envie de quelque chose qu'on ne peut pas leur payer, c'est un peu frustrant. Ils veulent des souvenirs, des glaces, des sorties... Quand on a pas trop d'argent, on

hésite. Mais une fois là-bas les enfants sont contents, il y a toujours quelque chose à faire, on est dans notre maison, on fait ce qu'on veut. Et puis quand on est en vacances on oublie. Mes enfants ont été très très contents de leurs deux séjours avec l'AFMA.

Allez-vous repartir avec l'AFMA ?

En principe on ne peut partir que deux fois ; il y a possibilité d'une troisième fois mais avec mon travail je n'aurai droit qu'à dix jours de vacances. Je ne vais donc pas pouvoir repartir.

Avec vos quatre enfants, à combien vous

est revenu votre séjour ?

Entre la location et le transport, ça m'est revenu à 153 euros environ.

Et cette année comment allez-vous faire ?

Allez-vous envoyer vos enfants en colonie de vacances ?

Non parce qu'ils veulent partir avec moi. On voudrait bien partir en camping au bord de la mer, mais c'est très cher. Cette année je ne sais pas comment faire. C'est vrai qu'avec l'AFMA c'est plus facile.

Est-ce que cela vous a permis de diversifier

vos réseaux de connaissances ?

Oui, j'ai connu Sylvie Lainé et j'ai gardé contact avec une famille de Lizio avec qui je m'entendais très bien. C'est vrai que c'est très bien pour des familles très isolées. Lorsque j'ai perdu mon travail à Paris, que tout s'est écroulé et que je me suis retrouvée à la maison, je me disais que je n'étais bonne à rien. C'est vrai on est toujours à la maison entre le ménage et la télé. Comme à l'AFMA il existe beaucoup de petites choses dans l'année, c'est bien. J'ai assisté à des ateliers pour les CV, des ateliers d'expression. On se dit qu'on est autre chose, qu'on est pas si bête. Ça fait sortir de chez soi. Des fois on est seule, le moral à zéro, sans travail, ça aide.

Entretien avec Sylvie Lainé, vice-présidente de l'AFMA

Comment êtes-vous arrivée à l'AFMA ?

Moi je suis partie pour la première fois en vacances il y a dix ans. C'est une amie que j'ai rencontrée un matin qui m'en a parlé. Elle m'a dit "tu peux partir en vacances". J'ai ri en pensant qu'avec quatre enfants c'était impossible. C'était si peu onéreux que je me disais que c'était de l'escroquerie. J'avais très peur de trouver une facture en rentrant ou qu'il nous arrive quelque chose. La première fois que nous sommes partis, nous sommes allés à Lizio. Ça été merveilleux. Notre fille qui avait 11 mois ne voulait plus rentrer à la maison, elle voulait rester dans la cour de l'école. Elle buvait son biberon dehors. Et la première chose qu'a fait mon fils en revenant la première fois, il avait 11 ans à l'époque, c'est d'aller voir ses copains pour leur raconter tout ce qu'il avait fait. Il en avait plein la bouche. Du coup on a fait partir deux familles de Creil qui en ont entendu parler par les enfants. Quant à moi je ne voulais plus repartir. Je pleurais. Je

disais aux accueillants : "on a vécu un rêve et une fois rentrés à la maison, le rêve va se briser ; on va retrouver le quotidien". Mère au foyer, je passais mon temps à la maison. Après le premier séjour, pendant une année, la déléguée départementale de l'époque nous a appelés pour qu'on participe aux réunions. J'avais tellement peur qu'on nous présente une facture que je ne voulais pas y aller. Et puis un jour on a fini par se décider. On nous a offert à boire, à manger, on a montré nos photos, tout le monde était très gentil. En fait on a trouvé une famille. Je me suis investie dans l'association ; j'ai été secrétaire bénévole de l'association et puis vice-présidente. Et depuis 4 ans je fais partie du conseil d'administration national. J'étais très craintive, je ne parlais pas beaucoup. Je me disais que je n'étais bonne à rien et là j'ai découvert que je savais faire des choses, que je pouvais servir à quelque chose. On peut se dire qu'on existe en tant que femme et pas seulement en tant que mère et épouse. J'ai perdu mes craintes. Au début lorsque je devais aller à

Paris pour assister au Conseil d'administration, j'avais très peur. J'ai ressenti cette crainte que les familles peuvent éprouver lorsqu'elles doivent se rendre à Paris prendre le train pour partir en vacances. Tout cela c'est des acquis pour aller toujours plus loin. J'ai vraiment une reconnaissance infinie envers l'association. Et quand nous-mêmes on arrive à faire partir une famille en vacances et qu'elle revient émerveillée, on comprend ce qu'elle a pu ressentir. Il faut voir les assemblées des familles qui partent en vacances, on est obligé de retenir nos larmes. Ça fait du bien d'entendre exploser le bonheur d'une famille.

Pourquoi certaines familles ont-elles peur de partir ?

Je pense qu'il y a la peur de l'inconnu. Même si on sait que là-bas il y a des accueillants, on ne sait pas ce qu'on va trouver et puis on est très méfiant par rapport au financement car on ne paye pas grand chose. On se demande toujours si ce n'est pas une escroquerie. Il y a aussi la peur de laisser son logement. Il faut savoir qu'il existe désormais une opération tranquillité vacances puisque la police passe régulièrement dans le logement pour constater qu'il n'y a pas d'infraction et que tout va bien.

Pourquoi, avant de connaître l'AFMA, n'êtes-vous jamais partie en vacances ?

Pour des raisons financières. Et nous avions peur de laisser notre logement. Avec l'AFMA on ne peut partir que deux fois voire trois.

Est-ce qu'ensuite vous êtes repartis seuls ?

Oui depuis nous partons régulièrement. On a intégré qu'on avait le droit de partir en vacances même avec cinq enfants et des revenus modestes.

Les associations peuvent prendre contact avec l'AFMA soit à Creil dans les locaux qui se trouvent sous la CAF au 2 rue de Marl. Le lundi et jeudi de 14 h à 16 h. Tél. : 03 44 24 50 55. Les familles peuvent laisser un message, nous les rappelons. Il y aura aussi des permanences sur Montataire le 30 avril et le 5 juin à la maison sociale Huberte d'Hoker et le 9 mai à la mairie annexe des Martinets. Lorsque les familles prennent contact, qu'elles viennent avec leurs bons vacances.

Manifestations de l'AMEM

Samedi 5 avril

Salle des fêtes de Saint-Just en Chaussée à 20 h 30
Le Big-Band et les ateliers jazz et vocal de l'AMEM donnent un concert.

Ce concert est organisé par l'école intercommunale du plateau picard qui participera au concert à la mairie de St Just en Chaussée.

Dimanche 13 avril

Salle du Palace
Rencontre de grandes formations de Jazz de l'Oise avec Le Big-Band de Crépy en Valois, Chambly, Liencourt et Montataire.
Concerts : de 11 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h.
Entrée libre.

Vacances de Pâques 2003 du Mardi 22 au samedi 25 avril

L'AMEM organise un stage chorale qui s'adresse à tous les enfants de la ville de Montataire de 8 à 11 ans qui aiment chanter. Le nombre de places est limité. Les enfants participant à ce stage se produiront le 13 juin dans l'église Notre Dame de Montataire dans le cadre du vernissage d'une exposition d'art organisée par le service culturel de la ville.
Renseignements : 03 44 25 69 65

Mardi 29 avril

Salle du palace à 20 h 30
Concert de musique de chambre de l'AMEM. Les élèves de l'école de musique présenteront un travail réalisé pendant l'année avec leurs professeurs sous forme de petits ensembles (duo, trio etc...) Entrée libre.

Samedi 24 mai

Eglise Notre Dame à 20 h 45
Concert de l'orchestre départemental de l'Oise.

Mercredi 28 mai

Carnaval petite enfance de la ville de Montataire.
Sont invitées à participer à cette manifestation toutes les familles de Montataire ayant des enfants de moins de 6 ans.
L'après-midi les enfants défilent dans le centre ville.

A l'issue de ce défilé un goûter et un bal seront proposés aux enfants sur la place de la mairie avec la troupe «les crapauds sonneurs».

Jeudi 29 mai

Participation du Big-Band, atelier jazz, vocal et percussion de l'école de musique dans le cadre du festival danses et musiques du monde.

Vendredi 6 Juin

A 19 h à la maison creilloise des associations : audition des Classes de cuivre des écoles de musique de Montataire et Creil (Cor, Tuba, Trombone, trompette)
Entrée libre

Mardi 10 juin

Salle du Palace à 20 h 30
"Traversière en fête"
Spectacle autour de la flûte réalisé par Géraldine Grébert professeur de flûte traversière de l'AMEM avec la participation des élèves des écoles de musique de Montataire, Liencourt et Creil.

Ce spectacle vous emmènera à travers le répertoire interprété dans différents pays d'Europe et rendra un hommage à Marc Berthomieu un des plus grand compositeur d'œuvres romantiques pour la flûte traversière.
Entrée libre.

Samedi 21 Juin

Fête de la musique place de la Mairie
Participation des enfants des écoles de la ville.
Divers ensembles et classes d'instruments.
Concert des ensembles symphoniques et d'harmonie devant la mairie de Creil en soirée
Participation de l'atelier rock, jazz, percussions et groupes du

studio «Mont'le son» en soirée dans la ville à Montataire.

Dimanche 22 Juin

Salle de la Faïencerie à 15 h 30
Participation des orchestres symphoniques et d'harmonies de Creil et de Montataire au concert de fin d'année de l'école de musique de Creil.
Entrée libre.

De mars à juin

Les professeurs de l'école de musique se rendent dans les écoles primaires de la ville (Bambier, Paul Langevin, Jacques Decour) pour faire découvrir aux enfants leurs instruments de musique.

Le Photo Club de Montataire

Le club organise un rallye des jeunes photographes :
15-25 ans, soyez reporter en mai et juin en réalisant un reportage sur une manifestation publique ayant lieu à Montataire.
Départ le 25 avril
Arrivée le 28 juin
Renseignements :
Photo Club : 03 44 71 31 06
e-mail :
fdeschamps@montataire.net
Jade : 03 44 28 09 30

Association Mycologique



Calendrier des sorties de Printemps

Date	Heure	Accompagnateurs
Samedi 5 avril	l'après-midi	Jacques ROGER
Samedi 12 avril	le matin	James DEVARENNE
Samedi 26 avril	l'après-midi	Régis DUEZ/Irénée BAS
Samedi 31 mai	l'après-midi	Mme Denise VANDERGUCHT
"Sortie Botanique"		Mme Marie LA CELLE

Si la chance est avec nous, c'est la possibilité de mettre dans nos paniers (pas de sacs en plastique) quelques Morilles Pézizes veinées et autres Mousserons (Tricholomes de la Saint Georges).

Le Rendez- vous est prévu :

- à 8 h 30 précises, place de la Mairie pour les sorties du matin et retour au même endroit vers 11 h - 11 h 30.
 - à 13 h 45 précises, place de la Mairie pour les sorties de l'après-midi et retour au même endroit vers 16 h - 16 h 30. Covoiturage assuré.
- Et.... bonne cueillette à tous.

Associations

Femmes Solidaires

Femmes Solidaires dénonce les restrictions de la CMU et la suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME) votés par le Parlement, qui excluent les plus pauvres du droit à la santé. De telles mesures pourraient entraîner une augmentation des maladies graves et un recul important de la prévention, notamment contre les cancers du sein et de l'utérus.

Football Club de Montataire

Suite à la décision de la commission de discipline de suspendre d'une part l'équipe senior du FC Montataire durant quatre ans et d'autre part Jean-Marc Bionne de sa fonction de Président du club jusqu'au mois de juin, ce dernier a souhaité réagir :

"Face aux nombreux actes de violence qui ont lieu durant les matchs de foot, je pense que la commission de discipline a voulu donner l'exemple en sanctionnant aussi durement Montataire. Je pense que cette sanction est injuste car elle pénalise toute l'équipe senior alors que seuls trois ou quatre joueurs sont responsables. Nous avons donc fait appel de cette décision afin de demander la levée des sanctions qui frappent les joueurs non fautifs et moi-même."

A.Q.L.

L'Association du Quartier de la Libération s'est réunie en assemblée générale le 5 février 2003. Elle compte aujourd'hui 41 membres. Grâce à l'association et à la ville de Montataire de nombreuses personnes sinistrées ont bénéficié de remises et/ou de subventions (12,5% sur les fonciers et locaux 2001, remise sur l'abonnement, sur le chauffage électrique par la Régie Communale d'Electricité, aide financière de 150 Euros du CCAS).
Raymonde ROTTE, 15, rue de Condé - 60160 Montataire
Tél. : 03 44 25 39 24

L'association de Quartier Gournay-Le Marais

Organise une exposition de photographies à la Maison de quartier rue de Gournay - 60100 CREIL

Samedi 5 Avril 2003 - Dimanche 6 Avril 2003
de 14 h à 18 h

avec la participation du Photo Club de Montataire
Club Loisirs Audio et photos de Creil,
Déclic Photos Liancourtois,
A.R.P. Studio photographe à Liancourt,
Entrée Gratuite.

Le Lions club Senlis-Creil-Chantilly

Prix initiative jeunes du Lions club

Pour la 9ème année consécutive le Lions club Senlis-Creil-Chantilly lance le Prix "Initiative Jeunes" afin de financer et soutenir les projets de jeunes de moins de 25 ans dont le but est de créer, améliorer, ou soutenir une action civique, philanthropique culturelle ou sportive. Ce concours est doté de nombreux prix allant de 23 à 155 euros. Ce concours est notamment ouvert aux jeunes de Montataire ayant un projet individuel ou de groupe. Les projets présentés dans le cadre d'un établissement scolaire ne sont recevables qu'à condition d'être soutenus par une personne répondant aux critères d'âge (collégiens, lycéens, aides éducateurs).

Les modalités d'inscription et le règlement sont disponibles à l'association Jade (espace Fernand Léger, 3 bis rue de Condé - 03 44 28 09 30) où nous vous apporterons également si vous le souhaitez un soutien pour la mise en œuvre de votre projet. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 5 mai 2003 au plus tard auprès de l'association JADE.

Montataire Basket-ball

- Tournoi Départemental de Mini-Basket (sous réserve d'acceptation du Comité de l'Oise) le 29 mai
- Brocante le 29 juin
- Championnat de France des Pompiers (coorganisation) les 05-06-07 septembre

Tournoi de football



Vous ne savez pas quoi faire le jour de Pâques ? Pas de problème, le groupe sportif des portugais de Montataire organise :

Un tournoi de football
le dimanche 20 avril 2003
au stade kléber Sellier à partir de 9 h.
Une restauration sur place est prévue et de nombreuses équipes seront présentes.
Venez nombreux pour vous divertir

antilly

Senlis-Creil-Chantilly
et soutenir les projets
créer, améliorer, ou sou-
selle ou sportive.
23 à 155 euros.

Montataire ayant un
tés dans le cadre d'un
dition d'être soutenus
(collégiens, lycéens,

disponibles à l'associa-
té - 03 44 28 09 30)
souhaitez un soutien

mai 2003 au plus tard

et-ball

le 29 mai

isation)

tbball

ues ? Pas de
Montataire

de 9 h.

reuse équipes

us divertir

La gendarmerie recrute par voie de concours :

- gérant en restauration rapide
- exploitant radio, exploitant des réseaux, téléimprimeur
- administration

Date limite d'inscription : 15 avril 2003

Renseignements :

Centre info recrutement Gendarmerie

1, rue Caumartin - 80000 Amiens

Tél. : 03 22 72 12 22 - 0 820 220 221

Contrat Enfance

Le 27 décembre 2002, la Municipalité de Montataire et la Caisse d'Allocations Familiales de Creil ont signé un contrat enfance qui les engage réciproquement jusqu'en décembre 2005.

- Dans le cadre de ce contrat des actions nouvelles vont se développer pour favoriser l'amélioration quantitative et qualitative des différents modes d'accueil petite enfance. Actuellement 1066 enfants de 0 à 6 ans sont concernés par ces nouvelles mesures.

Elles vont permettre notamment :

- D'augmenter l'amplitude horaire de la halte-jeux qui sera ouverte, dès mars 2003 de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00 avec 2 journées continues les mardi et jeudi.
- D'envisager éventuellement un multi-accueil dans cette structure, c'est à dire prévoir au sein de l'établissement un accueil à la fois permanent et temporaire.
- D'ouvrir si besoin une 3^{ème} périscolaire à l'école Maurice et Lucie Bambier en 2004.
- De créer un demi-temps de coordination petite enfance pour impulser et animer les projets interstructures : crèche, halte-jeux, garderies périscolaires, centre de loisirs maternel.

Au terme du contrat, la Municipalité doit avoir engagé 156.037 € supplémentaires en faveur des enfants de moins de 6 ans. En compensation la Caisse d'Allocations Familiales participera à hauteur de 105945 €.

Donneurs de sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de Creil et sa région organise une collecte de sang, lundi 12 mai 2003 à la salle de la Libération de 15 h 30 à 19 h.

Le 10 février 2003, 58 poches de sang ont été collectées grâce aux 70 personnes qui se sont présentées dont des agents communaux.

Quant au lycée André Malraux, ce sont 48 lycéennes et lycéens, qui ont permis de récolter 44 poches. Il y a eu 80% de nouveaux donneurs.

Si vous êtes en bonne santé et avez entre 18 à 65 ans, n'hésitez plus, donnez votre sang.

Associations



Le Secours Populaire Français est une association fondée sur des valeurs et une philosophie.

Depuis quelques mois, nous sommes installés dans des nouveaux locaux situé à l'école Jacques Decour, avenue Anatole France au rez-de-chaussée.

Notre nouveau lieu a été inauguré en présence de nombreuses personnalités locales, départementales et nationales.

Nous essayons de travailler dans le respect des statuts du Secours Populaire Français : parer à l'urgence des situations, refuser la

logique de l'assistanat, orienter les personnes vers les pouvoirs publics pour exiger leurs droits, promouvoir la solidarité et le volontariat, pousser les individus vers la réussite.

Le secours populaire fonctionne exclusivement avec des bénévoles, qui mettent tout en œuvre pour que des femmes, des hommes, des enfants mangent à leur faim, vivent décemment, soient respectés dans leur intégrité.

Nos portes sont ouvertes à toutes celles et ceux qui voudraient apporter leur aide dans cette action.

Nos permanences :

Lundi et vendredi après-midi de 14 h à 16 h,

Mardi de 9 h à 11 h 30 et 14 h à 16 h (pour les questions urgentes)

Tel. : 03 44 27 39 68.

Kermesse des cultures

Durant les vacances de Pâques du 14 au 25 avril, nous allons sensibiliser les enfants du service des centres de loisirs à la découverte de l'Amérique du sud, sous formes d'activités éducatives et ludiques afin de les amener à travailler sur la kermesse des cultures.

La kermesse se déroulera le samedi 26 avril de 11 h 30 à 17 h 30 au centre de loisirs qui offre un grand espace. L'entrée sera gratuite.

Le coordinateur de cette manifestation est le service des centres de loisirs. Nous allons convier le tissu associatif culturel de Montataire et autres partenaires extérieurs :

- Le Secours populaire, Femmes solidaires, le Souvenir du Portugal, l'Association des Maghrébins et le Comité des fêtes de Montataire.

- Les associations Djiboutienne, Malienne, et Asiatiques originaires de la région parisienne.

Cette grande fête apparaîtra comme un lieu d'échanges et de rencontres entre les différentes cultures. Les fêtes associatives constituent un lieu privilégié d'expression. La découverte de ces multiples cultures permettra de connaître leurs cuisines, leur musiques, leurs costumes, leurs chants ou encore leurs danses traditionnelles...

La **CNL** (Confédération National du Logement) de Montataire tiendra une permanence le 2ème jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h à son local : 11, avenue du 19 mars 1962

Contactez :

Mme Danièle Benouamer au **03 44 27 55 17**

Les spectacles "jeune public"

Pendant le temps scolaire les enfants vont aller au spectacle :
Pour les maternelles

- **Baleine** : un spectacle de danse contemporaine pour les petits : «un voyage depuis le ventre, depuis le cœur, relié à l'organique d'où naissent les sensations, le centre qui fonde l'unité du petit homme et lui donne l'envie et la force, celle de la baleine, pour sortir, pour oser, pour rencontrer le monde, nourri du nectar poétique, celui qui donne voix, corps et couleur à notre désir, à notre existence ...»

- **Fil** : un spectacle de formes animées «sons, fils, tissus et objets évoluent dans un espace ludique en mouvement perpétuel, où les éléments mettent en jeu leur équilibre.

L'air, la terre, le feu et l'eau protagonistes de cette poursuite du savoir entrepris par un personnage, équilibriste de la découverte, à l'affût d'une science des sens»

Pour les Primaires

- **Charlotte la Hulotte** : une histoire écrite pour trois comédiens et quelques marionnettes, fait la part belle aux décors, lumières et belles images. De par cette aventure et sa poésie, l'enfant sera sensibilisé aux conséquences de l'action de l'homme sur le milieu naturel et pourra aussi réfléchir sur le regard qu'il porte sur l'autre : «tandis que la jeune fille demande sa route à Simon, apparaît effrayée une jeune hulotte, blessée par l'un des engins ...»

Samedi 24 mai à 20 h 30

Concert de l'orchestre départemental de l'Oise dans l'église Notre Dame

Avec en première partie un concert des élèves de l'école de musique de Montataire et de Creil

En deuxième partie :

Triple concerto pour violon, violoncelle et piano de Beethoven

solistes : membres du trio Epsilon (violon : Hervé Walczac - violoncelle : Axel Salmona - piano : Maxime Leschiera)

Direction : Thierry Pelikan

Concerto pour piano et orchestre de Grieg

Soliste : Dominique Fornara

Direction : Dominique Grébert

Vendredi 13 juin à 18 h 30

à l'église Notre-Dame

Le vernissage de l'exposition d'Art et AKT (jeunes plasticiens et peintres du département) et présentation du travail de la chorale d'enfants intitulé «Si j'étais une rose».

Vendredi 20 juin à 20 h 30

à l'église Notre-Dame

Concert de musique de chambre autour de Wilfried Humbert

Créé en février 2003 par Wilfrid Humbert. C'est un ensemble à géométrie variable composé d'un noyau de 15 musiciens de très haut niveau, tous lauréats de grandes écoles, de concours nationaux et internationaux. Français, Écossais, Arméniens, Canadiens et Russes forment cet orchestre atypique de grande qualité. Au programme : Tchaïkowsky, Mozart, Bach, Vivaldi, Chopin et Derber.

Des jeunes de Montataire en Haute Savoie

Le séjour à la montagne dont les jeunes du centre de loisirs avaient tant rêvé commençait le samedi 15 février. Retour sur une semaine très réussie...

Le silence régnait dans l'autocar qui emmenait les 20 jeunes de Montataire et les 42 jeunes de Ferrières en Brie (77) à l'auberge de jeunesse de Morzine en Haute Savoie (74). En effet cette année nous avons décidé de partager le transport et l'hébergement avec un autre groupe de la région de Seine et Marne.

Les jeunes quittaient peu à peu les brumes du sommeil pour admirer le paysage d'une blancheur éclatante. Les sons étaient ouatés, la nature dormait encore et les montagnes semblaient infiniment paisibles. Après un dernier virage, l'auberge de jeunesse de Morzine apparut : le séjour à la montagne commençait vraiment !

Encadrés par Alain Crampon, le directeur du service des centres de loisirs, Lavoisier et Lahan animateurs vacataires, les jeunes étaient prêts pour ces huit jours de vacances dans le magnifique domaine des portes du soleil...

Un programme très varié attendait nos jeunes montatairiens et montatairiennes. Ils purent ainsi goûter aux joies du ski alpin sous

la houlette de l'équipe d'animation qui les initia aux subtilités du slalom, du pas du patineur et du dérapage contrôlé.

Les quelques chutes qui ponctuèrent cet apprentissage se soldèrent par des éclats de rire ainsi que par quelques batailles de boules de neige mémorables...

Après des ballades au village pour découvrir le patrimoine de Morzine et faire ses emplettes, les soirées se passaient à l'auberge de jeunesse autour de jeux de société...

Et puis, chacun dû refaire son sac : huit jours s'étaient écoulés depuis notre arrivée et il était temps de repartir. Dans l'autocar qui les ramenait vers Montataire, partagés entre la tristesse de quitter la montagne où ils s'étaient tant amusés et la joie de retrouver bientôt leurs familles, certains jeunes semblaient penser que, décidément, ce séjour était passé bien trop vite...

Fête de la musique Le 21 juin à Montataire

Aux groupes, musiciens amateurs, artistes du son de tout poil : L'idée originelle de la fête de la musique était de permettre à tous ceux qui jouent de la musique de pouvoir, une fois dans l'année, en public, et pour tous ceux qui l'aiment, de pouvoir une fois dans l'année la fêter, en famille, dans les rues, et entendre en une soirée tous les styles et tous les talents de la Ville ...

Si cette idée vous intéresse, si vous êtes amateurs dans l'attente d'une scène, nous vous proposons de prendre contact avec le service culturel de la mairie au 03 44 64 44 33 ou 03 44 24 69 97.

L'histoire à Mo

Ce qu'il reste de s'était retiré, Pie l'inscription en l' "Hic s PETR

La Légende veut d'Acheris, dit Pier ait séjourné à Mont son livre : Histoire château de France phie du château de le Baron de Condé tradition et dresse de ce personnage.

En voici quelques e

"Il avait, dans sa j royé comme tout le s'était marié, ava femme et, attristé s'était fait ermite menté par une ardente, il voulut à visiter les saints lieu

Ces faits, [...] Je ici que parce qu'ils directement à u conservée à Montat dition, très enracin veut que Pierre séjourné avant de

L'histoire de Pierre l'Ermite à Montataire



Ce qu'il reste de la grotte où s'était retiré, Pierre l'Ermite, l'inscription en latin l'affirme "Hic stetit fertun PETRVS EREMITA"

La Légende veut que Pierre d'Acheris, dit Pierre l'Ermite, ait séjourné à Montataire. Dans son livre : Histoire d'un vieux château de France, monographie du château de Montataire, le Baron de Condé relate cette tradition et dresse un portrait de ce personnage.

En voici quelques extraits...

"Il avait, dans sa jeunesse, guerroyé comme tout le monde, puis s'était marié, avait perdu sa femme et, attristé, découragé, s'était fait ermite ; puis, tourmenté par une imagination ardente, il voulut à son tour aller visiter les saints lieux.

Ces faits, [...] Je ne les rappelle ici que parce qu'ils se rattachent directement à une tradition, conservée à Montataire. Cette tradition, très enracinée dans le pays, veut que Pierre l'Ermite y ait séjourné avant de prêcher la croi-

sade. Pour preuve, on montre la grotte habitée par lui, lors de son court séjour. Cette grotte, située près de l'escalier qui monte du village au vieux cimetière et à l'église, est restée dépendance du château. Elle est creusée dans la masse de pierre dont se compose la montagne, et on voit sculptée, sur le roc, une représentation ancienne et rustique du Christ en croix, avec deux figures agenouillées à ses côtés.

Pierre l'Ermite parcourut la France et l'Europe, parlant, racontant ce qu'il avait vu en Palestine, prêchant sur les chemins, dans les rues, sur les places publiques, entraînant tout, grands et petits, par son éloquence chaleureuse.

"Il voyageait monté sur une mule, un crucifix à la main, la tête et les pieds nus, le corps ceint d'une corde, couvert d'un long froc et d'un manteau de l'étoffe la plus grossière" (1).

Il était petit, laid, disgracieux,

barbu, de chétive apparence (2) ; mais c'était un grand cœur et une âme de feu. Il avait tellement remué les esprits, qu'au Concile de Plaisance, convoqué à la suite de sa prédication, se trouvaient deux cents évêques, quatre mille ecclésiastiques et plus de trente mille laïcs.

On partit au printemps de 1096. D'abord, une tourbe populaire, d'une dizaine de milliers d'hommes, exaltée, impatiente, que l'on ne pouvait plus retenir et à laquelle Pierre l'Ermite donna pour chef un de ses amis, Gaultier de Poix, puis, quelques semaines après, Pierre lui-même, suivi de quarante mille hommes.

Malheureusement ces premières armées ne se composaient que d'une masse d'individus indisciplinés, ignorants et imprévoyants, n'ayant pas la moindre idée, ni de l'énorme distance à franchir, ni des dangers d'une semblable expédition, ni de la difficulté des moyens d'existence pendant un

si long voyage. Bientôt, poussés par la faim, ils se livrèrent au pillage. Les populations rançonnées résistèrent batailles, excès de toute sorte, massacres. L'infortuné Pierre, quand il arriva à Constantinople, ne se trouvait plus à la tête que de trois mille aventuriers.

De retour en Europe, quelques années plus tard, il fonda en l'honneur du Saint-Sépulcre le monastère de Neufmoustier, au faubourg de Huy, en Belgique. Il mourut, prieur du dit monastère, le 16 juillet 1115, et voulut être enterré dans le cimetière banal, comme le plus humble des habitants de la ville".

Les passages cités sont extraits des pages 125 à 129.

Cet ouvrage réédité par l'Association Mons Ad Theram est en vente en Mairie au prix de 16 euros.

(1) Michaud, *histoire des Croisades*

(2) Guill. De Tyr. *Hist. de bello sacro*. L. 1, c. 11.

FESTIVAL

«DANSES ET MUSIQUES DU MONDE»

Mercredi 28

au Samedi 31

MAI 2003

Si vous avez aimé le festival «Danses et musiques du monde» l'an dernier, vous adorez celui de cette année !

Sous le signe de la Paix et de la liberté, le festival se veut être une porte pour l'échange des cultures et la compréhension mutuelle.

C'est aussi, et surtout, l'occasion de faire la fête, de faire danser Montataire et ses habitants.



Alors, au programme

Mercredi 28 : *Carnaval de la petite enfance avec bal pour enfant et en soirée le festival hip-hop organisé par JADE.*

Jeudi 29 : *Un grand défilé dans la pure tradition des carnivals, haut en couleurs et en musiques, qui partira de la piscine pour finir sur la place de la mairie. Avec de la musique des Antilles, Caraïbes, Portugal, Espagne, Brésil et même de Chine avec une superbe danse du Lion, mais aussi des échassiers, des drôles et plein d'autres surprises ! Les groupes partiront ensuite animer différents quartiers de Montataire puis, sur la scène, place de la mairie présenteront leurs spectacles de danses.*

Vendredi 30 : *Cabaret-restaurant-spectacle avec un repas aux saveurs du monde et des groupes de musique d'ici et d'ailleurs.*

Samedi 31 : *Spectacle des troupes sur la scène et animation dans les quartiers toute la journée et le soir, pour clôturer, un bal. Mais attention : un bal où on renoue avec les danses traditionnelles des régions de France et d'Europe, un bal où on danse en chaîne, en ronde, par deux, par quatre, par six, et où tout le monde (de 0 à point d'âge) peut essayer des pas simples et expliqués par les musiciens.*

Une grande fête populaire à ne pas manquer !

Danses et Musiques du Monde



Festival

de Montataire

du 28 au 31 Mai 2003